

Hugo Sigouin-Plasse, avocat

Chef de service

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3767

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : hugo.sigouin-plasse@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSENGER

Le 10 décembre 2018

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation d'un mécanisme incitatif à l'amélioration de la performance d'Énergir pour les activités de distribution

Notre dossier : 312-00849

Dossier Régie : R-4027-2017

Chère consœur,

Par la présente, Énergir procède au retrait de sa demande dans le dossier mentionné en rubrique et demande conséquemment à la Régie de procéder à la fermeture de celui-ci.

En effet, dans sa décision D-2018-102 rendue le 2 août dernier, la Régie suspendait pour une période indéterminée l'examen de la phase 4 du dossier R-3867-2013. Or, le développement d'un éventuel mécanisme incitatif, tel qu'envisagé dans le document de réflexion déposé au présent dossier, exige un certain degré d'avancement de cette phase 4, notamment en regard de la segmentation de la clientèle.

De plus, considérant notamment le niveau d'avancement de cette dernière phase 4, Énergir a déposé aujourd'hui, dans le dossier R-4076-2018, une demande visant l'adoption de mesures d'allègement réglementaires applicables pour une durée de 3 ans.

Dans ce contexte, Énergir retire sa demande et invite la Régie à fermer le dossier.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse

HSP/mb